

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le mardi 28 juin 2010, à 19 heures 30, à la mairie de Beloeil située au 777, rue Laurier, sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **250, RUE RODIN – LOT 32-261**

#### Nature et effet de la demande :

La présente demande vise à ce que soit autorisé, sur le site visé, l'agrandissement d'une habitation dont les marges latérales sont de 1,73 mètres et 3,08 mètres alors qu'en vertu du *Règlement de zonage*, les marges latérales minimales exigées dans cette zone, pour une habitation sans garage ou abri d'auto, sont de 1,7 et 4 mètres.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 28 juin 2010.

Donné à Beloeil, ce 5 juin 2010.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.